

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,
Le vingt avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

14 avril 2016

A l'exception de :
Monsieur GUGLIELMI a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Monsieur CHESNEAU.

Date du
Conseil Municipal

20 AVRIL 2016

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame FRAUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

15/ PORNICHET 100% NAUTIK 2016 – CONVENTIONS DE PARTENARIAT – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Nombre de
conseillers

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

En exercice 33

EXPOSE :

Présents---- 31

La Ville de Pornichet organise les samedi 21 et dimanche 22 mai 2016, la 8^{ème} édition de Pornichet 100% Nautik. Ce rendez-vous regroupe professionnels, associations et particuliers et propose de nombreuses animations et baptêmes gratuits sur le thème du nautisme afin de permettre de découvrir les différentes pratiques possibles sur la Commune.

Votants ----- 33

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les conventions de partenariat entre le Club Albatros, le Yagga Club, Glissévolution, la Baule Yatch School, Surf and Rescue, l'APPEP, le CTN44, le CKPCA, Rando Côte d'Amour, la SNSM, les Matelots de la Vie, l'Office du Tourisme, l'APCC, Messieurs BESSEAU et RENAUD et la Ville de Pornichet.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

DELIBÉRATION :

Certifié exact,
Le Maire,

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
⇒ Vu les projets de convention de partenariat ci-annexés,
⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative – jeunesse – sports en date du 13 avril 2016,

Jean-Claude
PELLETEUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les conventions de partenariat entre le Club Albatros, le Yagga Club, Glissévolution, la Baule Yatch school, Surf and Rescue, l'APPEP, le CTN44, le CKPCA, Rando Côte d'Amour, la SNSM, les Matelots de la Vie, l'Office du Tourisme, l'APCC, Messieurs BESSEAU et RENAUD et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer les conventions de partenariat et à en assurer leur exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR